



# Le journal de Rungis

Bulletin d'informations communales



10

**Plénière du CME**  
en visio

23

**VCR :**  
vive la petite reine !



12

**Conseil des seniors**  
prêt à repartir



27

**Le Théâtre,**  
toujours à l'œuvre





# VU-FAIT-DIT

Même en confinement, la vie municipale continue grâce à la disponibilité des élus et des agents que je tiens à remercier. Évidemment, chacun a dû revoir son mode de présence et la méthode de travail au sein de son équipe, mais tous les services sont restés à l'œuvre. Comme tous, nous espérons non seulement des conditions sanitaires plus clémentes, mais encore la possibilité de vite nous retrouver, en présentiel.

## 👉 Quelle fraîcheur ce CME!



Avec **Françoise Payen** (*adjoindte à l'éducation*) et **Mohand Ould-Slimane** (*adjoindt à la jeunesse*), nous avons vécu, le 8 avril dernier, un moment de fraîcheur et de bel enthousiasme. Les jeunes élus du CME (tous élèves de CM2 ou de 6<sup>e</sup>), nous présentaient l'avancée de leur projet, en réunion plénière, qui en raison de la situation sanitaire, s'est déroulée en visioconférence. Je dois dire que nous avons tous les trois été impressionnés par leur dextérité à manier l'application, chacun à son domicile, permettant ainsi une réunion fluide et interactive. Mais outre cette aisance, nous avons surtout été très marqués par la qualité de la préparation de leur projet. Ils souhaitent la mise en place de jeux d'extérieur, pour les 8-12 ans. Et pour cela, avec leurs animatrices Farah et Marion, ils ont rencontré des agents de la Ville pour définir le lieu idéal de leur implantation sur Rungis. Ils se sont mis en relation avec des professionnels spécialisés dans ce genre d'installations. Ils ont présélectionné plusieurs de ces jeux. Et lorsque tout était formulé, ils ont lancé une consultation dans les écoles et le collège, pour recueillir l'avis de leurs camarades et... l'accepter lorsqu'il ne coïncidait pas tout à fait avec leurs vues premières. Si je m'attarde sur cette aventure, c'est parce qu'elle fut vivifiante. Comme il était bon de voir des jeunes faire l'expérience de la démocratie participative, et de s'investir pour le bien commun ! Bravo le CME et merci aux animatrices pour leur accompagnement bénéfique.

**Pour suivre l'actualité de la Ville :**  
abonnez-vous à la Page Facebook  
et à la chaîne Youtube " Ville de Rungis ".

-  **URBANISME - ENVIRONNEMENT**
-  **PETITE ENFANCE/ÉDUCATION**
-  **VIE SOCIALE & COMMUNALE**
-  **DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**
-  **JEUNESSE/SPORT**
-  **HISTOIRE & PATRIMOINE**
-  **CULTURE**

TRAVAUX - TRANSPORT **04**

**08**

**12**

**19**

**20**

**24**

**25**



Pour accéder au journal dans sa version audio, flashez ce code avec votre smartphone.



19 avril : signature d'une convention entre la Ville et la CCI94 pour une aide et un accompagnement des commerçants rungissois. De gauche à droite : Gérard Delmas, Président de la CCI94, Bruno Marcillaud, maire de Rungis et Patrick Attard, conseiller délégué au commerce de proximité.

## ► Le bruit

Cela fait plusieurs semaines que les Rungissois se plaignent d'un bruit sourd, lancinant, insupportable en fonction de la direction du vent, et surtout très inconfortable. Tous ceux qui l'entendent avec acuité semblaient d'accord pour dire que sa source pouvait provenir de l'usine de valorisation énergétique qui se trouve sur le MIN. Encore fallait-il le prouver. Nous avons donc avec **Patrick Leroy** (conseiller délégué à la transition énergétique) diligencé un premier rendez-vous avec les directeurs de la RIVED et de cette usine, en leur demandant expressément que des mesures acoustiques soient effectuées. Le but ; définir le traçage de ce bruit. Des enregistreurs longue durée ont été posés à Rungis. Nous avons reçu au cours du mois d'avril les résultats des données extraites de ces enregistrements. Et comme on pouvait s'y attendre, ils mettent en évidence que les nuisances proviennent bien de l'usine. Désormais il faut trouver une solution pour diminuer leur impact. Or, en la matière ce n'est pas si simple ; un tel bruit ce n'est pas du « on » ou du « off » ! Nous avons donc avec **Patrick Leroy** et **Alain Duquesne** (adjoint aux travaux et à l'environnement) organisé en urgence le 22 avril un autre rendez-vous avec la RIVED et les responsables de l'usine afin d'accélérer les procédures. Nous ne lâcherons rien, nous défendrons de tout notre pouvoir le bien-être des Rungissois. Soyez certains ! (Voir article page 5).

## ► Signature d'une convention avec la CCI

Avec **Patrick Attard** (conseiller délégué en charge au commerce de proximité), nous avons le 19 avril dernier, signé une convention avec la CCI94 l'autorisant à intervenir auprès des commerçants de notre commune, en leur apportant un soutien, notamment en cette période de crise sanitaire. Sur la base du volontariat, la CCI pourra aller à la rencontre des commerces pour établir un diagnostic, faire le point sur différents domaines et proposer au besoin, un plan d'actions en lien et en accord avec chaque commerçant. De manière concomitante, elle leur proposera également des actions d'accompagnement spécifique comme l'appui à la création, au lancement et au développement d'une association des commerçants, par exemple. Une réunion à ce sujet est prévue le 11 mai prochain.

## ► Agroquartier et circulation

Avec **Alain Duquesne**, nous étudions le meilleur scénario du plan de circulation au sein des nouvelles constructions de Montjean 1. Je suis personnellement très étonné que les architectes et promoteurs, se fondant uniquement sur la notion « d'agroquartier », aient volontairement réduit dans la conception de ce projet, les places de stationnement et minoré la fluidité de la circulation. Aujourd'hui si rien n'est prévu, nous risquons d'engorger le reste de Rungis. Plusieurs scénarios nous ont été proposés. Mais aucun pour l'instant ne nous semble satisfaisant.

## ► Création de pistes cyclables

Par ailleurs, avec **Patrick Attard**, nous continuons à travailler sur le projet de création — sur la plaine de Montjean — d'une liaison douce bidirectionnelle pour les vélos et les piétons. Et fin mars nous avons rencontré les ingénieurs de la Ville de Paris et du centre horticole pour travailler in situ la problématique. Conclusion, une mission de géomètre a été commandée et nous avons fait appel à un bureau d'études spécialisé dans les pistes cyclables, pour un phasage.

## ► Démocratie et budget participatifs

À l'initiative d'**Eladio Criado**, la Ville de Rungis a lancé son premier budget participatif. Déjà près de trente projets ont été déposés sur la plateforme **jeparticipe.rungis.fr**. N'hésitez pas à le faire également, vous avez jusqu'au 31 mai pour soumettre votre idée pour Rungis !

## ► Des animations pour tous

Sorties, rencontres, rassemblements festifs sont encore interdits. Mais avec le Comité des fêtes et les élus, nous continuons à organiser *autrement* des animations, afin de maintenir cet esprit de convivialité propre à Rungis. Ainsi vous découvrirez au sein du journal les diverses propositions : chasse aux œufs virtuelle (pour laquelle 321 Rungissois ont téléchargé l'application), concours des maisons et des balcons fleuris, concours de dessins, afin d'illustrer l'étiquette des pots de miel récolté à Rungis...

Et puis, il y a quelques jours, Rungis a accueilli le tournage du film « *Les Gars sûrs* » réalisé par Louis Leterrier avec Omar Sy, Laurent Lafitte et Izia Higelin. Cette comédie policière est la suite du film « *De l'autre côté du périph* » de David Charhon, sorti en 2012. L'annonce devait rester discrète afin de ne pas perturber le tournage. Cependant, j'ai demandé à l'agent d'Omar Sy, le truculent Driss dans le film « *Intouchables* » de faire une surprise à nos amis de Simon de Cyrène en leur rendant visite. Leurs maisons partagées ont été, en effet, en partie financées par les bénéfices réalisés par les producteurs du film. Malheureusement, l'emploi du temps du comédien n'a pu rendre possible cette surprise. Nous espérons bien que ce n'est que partie remise.

Malgré la situation pesante due à ce confinement, nous continuons à croire en des jours meilleurs. Avec mon équipe, nous travaillons afin d'être prêts lorsque la vie reprendra son cours normal. Nous y croyons.

**Bruno MARCILLAUD**  
Maire de Rungis

## Pistes cyclables en vue



Fin janvier, **Bruno Marcillaud** rencontrait en visioconférence Christophe Najdovski (*maire du 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Conseiller de Paris*), afin de travailler sur le prolongement des pistes cyclables, le long du centre horticole et des pépinières de la Ville de Paris. Une réalisation attendue depuis des années par de nombreux promeneurs, cyclistes et adeptes du running. Un sujet jugé important par les élus. Lors de cette réunion, l'élu parisien s'est montré très à l'écoute du projet porté par ses collègues rungissois. L'idée étant, pour créer sur la plaine une liaison douce bidirectionnelle pour les vélos et les piétons, que **la Ville de Paris autorise la Ville de Rungis à aménager sur leur foncier une bande de huit mètres de large, voie des Laitières et avenue de Fresnes**. En mars dernier, une nouvelle rencontre s'est déroulée, cette fois in situ, avec les élus rungissois, les ingénieurs de la Ville de Paris et du centre horticole, et des agents des deux collectivités. Après avoir expliqué la problématique, les élus ont

commandé une mission de géomètre pour mesurer la largeur nécessaire et fait appel à un bureau d'études spécialisé dans les pistes cyclables, pour un phasage. Une fois ces études rendues, elles devront être validées par le Conseil de Paris. *« Il nous faut donc encore attendre, mais nous avons bon espoir. De notre côté nous profitons de cette attente, pour actionner les demandes de subventions qui existent pour ce genre de projet et qui permettraient de financer la réalisation de cette liaison douce dont on parle depuis au moins dix ans ! »* a précisé le maire, qui par ailleurs a rencontré la nouvelle directrice d'ADP qui serait prête à imaginer un maillage de ces pistes cyclables avec celles existantes, en lisière de l'aéroport. Autrement dit, « ça avance » !

## Circulation au sein du nouveau quartier de Montjean



Voici un sujet qui inquiète les élus et bon nombre de Rungissois.

Le nouveau quartier qui se construit sur la plaine de Montjean doit être un « *agroquartier* ». Soit !

Il faut donc comprendre par ce terme, que les stationnements, la voirie, les sorties et les entrées au sein du quartier seront limités dans le but de réduire au maximum l'usage de véhicules.

Le programme de constructions a été imaginé dans une vision écologique certes louable, mais laissant supposer que la majorité des résidents seraient tous (ou presque) adeptes du « sans voiture ». Est-ce franchement raisonnable ? *« Le stationnement, la fluidité de la circulation, mais plus encore la sortie de ce quartier, prévue en marge du Lagué qui risque de*

*« bouchonner » une partie de la Ville, n'ont pas été suffisamment réfléchis »* a expliqué **Alain Duquesne** (*adjoint en charge des travaux*). Les élus étudient différents scénarios pour parer ce manque d'anticipation. Une affaire prise à bras le corps par la nouvelle municipalité et dont on reparlera.

## Bruit dans Rungis : on ne lâche rien !



Nous l'évoquions dans la dernière édition de ce journal. De nombreux Rungissois sont incommodés depuis plusieurs semaines, par un « bruit » : perceptible en journée, assourdissant la nuit. Très proche pour les uns. Plus lointain pour les autres. Mais un bruit pénible et désagréable dont on veut connaître la cause. Or, comme chacun sait, il n'est pas simple de tracer un bruit. Plusieurs hypothèses cependant, semblaient concorder pour localiser sa source, aux abords de l'usine d'incinération du Marché de Rungis, gérée par la RIVED. Une supposition avérée.

**Bruno Marcillaud** et **Patrick Leroy**, (conseiller délégué à la transition énergétique) avaient dès le début du mois de mars rencontré la directrice de la RIVED et le directeur de l'usine. Ils avaient obtenu de leur part que des mesures acoustiques soient effectuées par un bureau d'études et que des enregistreurs longue durée soient positionnés en divers endroits de Rungis.

Quelques semaines plus tard, le bureau d'études faisait part de ses résultats : les données extraites des enregistrements mettent bien en évidence que les nuisances proviennent de la cheminée de l'usine de valorisation énergétique.

Devant ces conclusions et l'amplification de ces nuisances, les élus ont convoqué dans l'urgence les responsables de l'usine et de la RIVED en présence de leur présidente **Stéphanie Daumin** afin que soit rapidement et définitivement trouvée une solution. La réunion a eu lieu le jeudi 22 avril.

Il a été acté trois choses, **afin de comprendre techniquement la raison de ces nuisances et trouver une solution définitive pour les arrêter.**

- La première mesure prise est de limiter la vitesse du ventilateur d'extraction des fumées de l'usine à environ 850 tours/mn. À cette vitesse, il évitera de rentrer en résonance et ne devrait plus produire ce bourdonnement désagréable.
- Afin de procéder à des regroupements d'informations, une boîte mail dédiée est mise en place. Le but ; permettre aux Rungissois incommodés de réagir en direct sur une période de trois semaines en précisant, le jour, l'heure et les nuisances ressenties. Les témoignages ainsi relevés seront comparés au mode de fonctionnement de l'usine, à la vitesse et direction du vent etc. et aideront à comprendre la source réelle de ce bruit.
- Par ailleurs une étude de modélisation est lancée pour permettre de trouver une solution pérenne à cette nuisance. S'il devait y avoir des travaux importants, ils ne pourraient se faire que pendant l'arrêt de l'usine du 18 juillet au 10 août. *« Bien sûr, ces mesures demandent du temps. Et je comprends bien que l'on s'impatiente. Mais s'il suffisait d'appuyer sur un bouton, il y a longtemps que nous l'aurions fait ! Nous prenons très au sérieux cette affaire et nous ne lâcherons rien. »* a affirmé le maire, qui suit avec une grande attention l'évolution de ce dossier.



## C'est la belle saison : rappelons les règles de civilité

*Si nous résidons dans une maison individuelle, avec de belles haies généreuses, une pelouse drue et fournie, si nous sommes bricoleurs en tous genres ou si nous possédons un chien ... les lignes qui suivent sont pour nous. Des règles de civilité, tellement importantes pour le « bien-vivre ensemble » qu'on les répète chaque année !*

### TOUT DOUX LES TONDEUSES



Si les beaux jours impliquent pour tout jardinier qui se respecte les incontournables travaux d'extérieur, il est peut-être nécessaire de rappeler quelques bonnes règles en matière de bruit. Depuis l'arrêté préfectoral du 27 mai 1998 « tout bruit gênant causé par nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit ». Voilà qui est dit ! Mais ce même arrêté précise également que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore telles que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- ◆ Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- ◆ Les samedis de 8h à 12h et de 14h à 19h
- ◆ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

### PAS DE TOILETTE DE VOITURE SUR LA VOIE PUBLIQUE !



**Rappel :** il est formellement interdit de laver sa voiture (ou de la bricoler) sur la voie publique. La raison est écologique. Les eaux usées pour cet usage partent dans le ruissellement des eaux de pluie, inadapté à recevoir des eaux mélangées au détergent de toute sorte. Alors attention,

bichonner sa voiture dans la rue est répréhensible et sujet à une amende. Qu'on se le dise !

### ÉVITONS LE RODÉO PÉDESTRE !



Le chien fait partie des plus anciens animaux domestiques. Soit ! Mais plus trivialement, il fait aussi ses besoins ! Propriétaires de chiens, ayons de l'amour-propre pour nos trottoirs et n'hésitons pas : utilisons les ramasse-canin positionnés sur la voirie rungissoise. En cette période de confinement, se baisser pour ramasser les déjections de son animal, c'est aussi un excellent moyen de faire de l'exercice physique. **Et n'oubliez pas, à Rungis, un arrêté municipal impose que les chiens soient tenus en laisse. Cette règle de civilité est valable toute l'année.**

### LES HAIES, ÇA SE TAILLE



La nature se réveille et la végétation prolifère. Les haies de nos bordures ont des envies de ramures. Avec volupté elles s'étirent et ont tendance à prendre du terrain. Du coup, les trottoirs rétrécissent : plus de place pour les bambins en poussette, et les personnes

à mobilité réduite. Alors soyons gentils : « les haies, ça se taille avant qu'elles ne se fassent la malle »...



## Attention travaux



Nombreux sont les automobilistes qui venant de Paris en direction d'Orly, rejoignent Rungis en empruntant la bretelle qui entre à la station essence Total. En raison de travaux réalisés par la SEMMARIS, cette bretelle sera fermée du 3 mai au 11 juin. Elle ne permettra plus de contourner la station pour se diriger vers Rungis. Il faudra alors rejoindre la bretelle suivante qui entre dans le Parc Icade.

**Date des travaux :** du 3 mai au 11 juin.

## Une navette rungissoise pour aller à Orly

Comme bon nombre de villes de France, Rungis perçoit de la part des hôteliers et de certains établissements logeant du public, une taxe dite de séjour. C'est la Ville qui fixe le montant. Si les élus rungissois ont souhaité, en cette période de crise sanitaire exonérer les hôtels de cette charge (on attend le décret du ministère du Tourisme), il faut savoir que cet impôt rapporte à la collectivité, en des temps plus cléments, près de 480 000 euros. Une manne financière réinvestie par la Ville dans la prise en charge d'une navette reliant tous les hôtels de la Zone Delta à l'aéroport d'Orly.

À partir du 1<sup>er</sup> juin, le tracé de son itinéraire sera modifié afin d'englober le nouvel Hôtel Hilton situé au 4 place des Etats-Unis dans le parc Icade (NDLR : cf. l'édition du mois de février).

**Cette navette n'est pas prioritairement dédiée aux Rungissois, mais bien aux résidents des hôtels.**

Cependant, les Rungissois souhaitant se rendre à Orly où en revenir peuvent l'emprunter.

Pour connaître l'itinéraire, les différents arrêts et l'horaire des fréquences, se connecter à :

<http://greenline.nuamouv.com> et sélectionner son lieu de départ.





## Écoles et Maison de la petite enfance ouvertes pour les enfants prioritaires



L'annonce du troisième confinement a généré dans tous les foyers une organisation particulière, a fortiori pour les parents de tout-petits ou d'enfants scolarisés. Beaucoup ont fait appel aux grands-parents, aux amis, ou ont jonglé comme ils le pouvaient entre le télétravail, l'école à la maison et l'articulation familiale... Les idées furent nombreuses et innovantes pour maintenir un équilibre harmonieux, d'autant que l'on ne souhaitait pas revivre les difficultés du premier confinement. Cependant qu'en fut-il pour les salariés et agents publics qui ne pouvaient absolument pas déroger à leur présence sur leur lieu professionnel ?

Comme dans toutes les villes de France, les écoles, les accueils de loisirs et la Maison de la petite enfance (MPE) rungissois ont accueilli les enfants jugés « prioritaires » par le Gouvernement ; enfants de soignants travaillant dans un établissement hospitalier, un ehpad, une crèche, mais aussi, enfants d'enseignants et de toutes les professions en lien avec le Service public de première nécessité, notamment les forces de sécurité intérieure (policiers et gendarmes). La modification des dates des vacances scolaires a par ailleurs obligé l'organisation d'un accueil dans les écoles durant trois jours, puis dans les divers centres de loisirs.

À la MPE, 20 à 25 enfants, sous condition qu'ils ne présentaient aucun symptôme lié à la Covid19, ont été reçus sur deux unités : le multiaccueil et l'unité Nougatine. L'idée qui a prévalu était de regrouper les fratries et les enfants des mêmes crèches. Il a donc fallu réorganiser les structures pour recevoir ces enfants d'âges mélangés tout en respectant le bien-être, les besoins de chacun et en veillant à ne pas dépasser dix présents par unité.

Pour permettre cette logistique, huit professionnelles de la petite enfance assuraient la présence chaque jour, par roulement d'une semaine. Les équipes de restauration, lingères, agents de nettoyage se sont relayés pour maintenir la qualité de l'accueil. Et les directrices travaillaient avec leurs assistantes un jour sur deux en présentiel afin d'avancer les tâches administratives. *« Je veux remercier tous les agents de la MPE mais également tous ceux et celles qui, dans chacune des structures de la Ville, par leurs compétences et savoir-faire, ont garanti la possibilité de ces accueils. Bien sûr, nous commençons à y être habitués, mais à chaque fois je me dis qu'il s'agit là d'une merveilleuse chaîne humaine. Le travail des uns permet la disponibilité des autres. Nous sommes tous liés ! »* a tenu à préciser **Françoise Payen** (adjointe au maire en charge de la petite enfance et de l'éducation).

## Les inscriptions pour la MPE se poursuivent malgré le confinement

Malgré la crise sanitaire, Geneviève Chemin coordinatrice de Maison de la Petite Enfance poursuit les inscriptions. Le protocole diffère un peu cependant.

### Pour inscrire votre tout-petit :

- Demander un dossier par téléphone ou par mail à [secretariatmpe@ville-rungis.fr](mailto:secretariatmpe@ville-rungis.fr) qui se chargera de son envoi.
- Remplir le dossier et le déposer dans la boîte aux lettres de la MPE, rue Sainte-Geneviève.
- La coordinatrice l'étudiera et rappellera chacune des familles demandeuses, afin d'établir un premier dialogue et étudier les besoins d'accueil.
- Le dossier passera ensuite en commission au mois de mai.

## Séjour d'été : inscriptions du 21 au 30 mai

Au Service éducation, on espère bien que le séjour d'été aura lieu ! Aussi **Françoise Payen** (*adjoite en charge de l'éducation*) a-t-elle demandé aux agents de maintenir les réservations à Valloire pour un séjour destiné à 40 enfants du CP au CM2 au mois de juillet. *« Nous pensons que l'autorisation de pouvoir organiser ce séjour tombera tardivement. Aussi avons-nous reculé le plus tard possible les inscriptions afin de ne pas créer trop de déception, s'il devait être annulé »* explique l'élue. Au vu du succès des séjours de ski de cet hiver où jamais les inscriptions n'avaient été aussi nombreuses, le Service éducation imagine qu'il pourrait en être de même pour celui programmé cet été. **Il a donc été décidé de mettre en place un tirage au sort par tranche d'âge pour déterminer les enfants retenus. Plus d'explications lors de la réunion de présentation mardi 18 mai à 18h30. Les inscriptions auront lieu du vendredi 21 mai au dimanche 30 mai, sur internet, onglet enfance, ou en mairie.**

### ◆ Séjour pour les enfants du CP au CM2

**Du jeudi 8 juillet au jeudi 22 juillet 2021 - 40 places**

**Situation** - En Savoie, à Valloire, dans le chalet au nom évocateur « la joie de vivre », centre agréé par la DDCS, équipé de chambres de 2 à 6 couchages avec des sanitaires complets.

**Voyage** - En car grand tourisme qui restera à disposition durant le séjour.

**Direction** - Sophie Labru avec une équipe d'animation de la Ville.

**Activités** - La grande majorité des activités aura lieu en extérieur : accrobranche, piscine, randonnées pédestres avec découverte de la faune et la flore de montagne, randonnées aquatiques en eaux vives, bob kart, escalade et tyrolienne, sans oublier bien sûr, les autres activités et les surprises organisées par les animateurs.



### Votre enfant n'est jamais parti en séjour ?

Vous voulez tout connaître des conditions d'hébergement et du protocole sanitaire ? Vous souhaitez des renseignements avant l'inscription ou pour n'importe quelles autres questions ? Le Service éducation vous invite :

À une visioconférence en présence de la directrice du séjour  
Mardi 18 mai 2021 à 18h30

Pour vous inscrire à cette visioconférence, écrivez à :

✉ [g.nerriere@ville-rungis.fr](mailto:g.nerriere@ville-rungis.fr). Un mail vous sera adressé quelques jours avant pour vous connecter à la visio.



### Pont de la fête de l'Ascension

Jeudi 13 mai fête de l'Ascension. Comme les autres années, le lendemain, vendredi 14 mai, il n'y aura pas classe et tous les accueils de loisirs et les crèches sont fermés.

INFO !



## Le CME à l'œuvre pour un projet inédit et ambitieux



Depuis de nombreuses années, les pages de ce journal aiment à raconter les aventures du CME et la synergie qui s'opère entre animatrices et jeunes élus, autour de projets toujours innovants. Cependant, la situation sanitaire limitant les rencontres et les rassemblements depuis mars 2020, on pouvait craindre qu'il ne se passe « pas grand-chose » cette année. Or, il n'en fut rien, bien au contraire ! La nouvelle équipe du CME travaille depuis janvier 2021, à la réalisation d'un projet, totalement inédit et très ambitieux : **la création d'un espace de jeux extérieurs pour les 8-12 ans.**

Pour avoir suivi les équipes pour la rédaction de cet article, nous pouvons témoigner qu'il s'agit là d'un bel aperçu de démocratie participative. Tous les ingrédients étaient réunis pour permettre l'expression du plus grand nombre et la réalisation d'une aventure d'intérêt. Jugez vous-mêmes !

### ► Un constat, des objectifs

Nos jeunes élus (qui rappelons-le, ont chacun entre 10 et 12 ans) sont partis du constat qu'il manquait à Rungis une aire de jeux pour les 8-12 ans. Les plus petits ont en effet deux lieux dédiés : place du 6 juin (le petit train) et colline Cacao (où se trouvent également des jeux pour les 6-10 ans). Les plus grands peuvent s'aventurer soit sur le skate park, soit sur le city-park. Mais la tranche intermédiaire ne possède aucun espace. L'objectif du CME est donc de créer durant sa mandature, l'implantation d'un espace extérieur, dans un endroit tranquille sur Rungis, pour se poser « pas trop près, mais pas trop loin » des parents. En clair, ils veulent un lieu sécurisé et sécurisant, suffisamment grand pour recevoir différents types de jeux d'actions, spécialement conçu pour les 8-12 ans.

### ► Expériences nouvelles pour le CME

Pour construire leur projet, ils ont été accompagnés par des professionnels de la Ville. Une occasion pour parler des lieux d'implantation possibles, de l'importance des arbres à Rungis, de la désartificialisation des sols si chère à la majorité municipale, mais aussi des conditions nécessaires de sécurité, des types de jeux urbains existants et... du budget.

À la suite de ces rencontres stimulantes, le CME a présélectionné plusieurs jeux et organisé une grande consultation pour recevoir l'avis de ses camarades non élus. La finalité était de faire réagir et participer le maximum d'enfants dans les écoles et le collège. Les jeunes élus se sont donc investis avec une impressionnante motivation, pour concevoir un questionnaire à destination des CE2-CM1-CM2-6<sup>e</sup> et pour le présenter au sein de chaque établissement. Avec enthousiasme, ils ont expliqué leur constat, leurs objectifs, l'avancée de leur travail. Ils ont surtout affirmé leur souhait de recueillir le plus de remarques possible, afin que ce projet réponde aux désirs du plus grand nombre.

Soulignons ici la participation des équipes enseignantes ou d'animation des deux écoles élémentaires et du collège, qui ont permis la réalisation de cette consultation dans de très bonnes conditions, puisque **238 enfants ont répondu au sondage organisé.** Du jamais vu !

La consultation terminée, il fallait l'analyser et accepter les résultats, surtout lorsque ceux-ci ne correspondaient pas tout à fait à ce qu'ils avaient imaginé. Il fallait écouter, argumenter, parfois aussi se résigner pour réaliser des choix collectifs. Il fallait travailler au budget en décryptant les divers devis, au prisme des possibilités offertes ou des contraintes légales expliquées par les professionnels.

Bref, peu à peu l'entreprise prenait forme. Elle satisfaisait le plus grand nombre.

Par une succession d'actions conjuguées, ce fut un merveilleux apprentissage pour découvrir le processus à suivre, qui permet à une idée de devenir un projet réalisable. Ce fut aussi, une formidable aventure de démocratie en pleine immersion.

Il était temps désormais de discuter avec le maire et ses adjoints pour présenter le résultat de ces travaux, d'autant que les jeunes élus n'avaient aucune latitude quant à l'acceptation du budget.



Les élus du CME expliquent leur projet aux enfants de la Ville et réalisent leur sondage auprès des CE2, CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup>.



Les enfants du CME découvrent les résultats du sondage.

## ► Une assemblée plénière, pas comme les autres

Or dans le même temps, le troisième confinement fut annoncé. Impossible de se réunir. Qu'à cela ne tienne ! Les commissions du CME se sont poursuivies en visioconférences pour affiner le concept et le présenter en assemblée plénière, le 8 avril dernier. Une assemblée plénière qui s'est tenue elle aussi, en visio, en présence du maire **Bruno Marcillaud**, de **Françoise Payen** (adjointe en charge de l'éducation et de la petite enfance) et de **Mohand Ould-Slimane** (adjoint en charge de la jeunesse) ; une première dans l'histoire du CME.

Guère impressionnés par ce mode d'expression, les enfants ont exposé la genèse et la méthode pour aboutir à leur projet.

**À savoir :** leur souhait de voir installer un espace « **spécial 8-12 ans** » à la colline Cacao, composé de trois ou quatre jeux (mais chut c'est une surprise !), autour desquels seraient installés un espace détente pour les enfants et un autre « *un peu plus loin pour les parents* », tous balisés par une signalétique adaptée.

Ils ont également demandé aux élus adultes de prendre des décisions importantes concernant ce projet : clôturer ou non l'espace de jeu, choisir un sol sécurisé pour les enfants et surtout attribuer un budget supplémentaire exceptionnel.

**Bruno Marcillaud** a félicité les jeunes élus : « *Vous avez accompli un travail très sérieux, qui marque la qualité de votre engagement citoyen au service des autres enfants de la ville. Nous sommes impressionnés mes adjoints et moi-même, pour votre grande implication dans ce projet et la méthode suivie* ». Il a également précisé soutenir le CME, notamment concernant cette demande de budget supplémentaire. **Françoise Payen** les a remerciés pour leur excellent travail et leur a demandé de continuer à avancer de façon encore plus précise, pour affiner certains aspects du projet (plan réaliste, faisabilité et sécurité, pérennité des jeux dans le temps). Autrement dit, l'aventure n'est pas terminée ; les jeunes élus du CME ont encore du travail en perspective : rencontre des fabricants et des installateurs de jeux, réalisation des plans, précisions du budget... Accompagnés par des professionnels et les services municipaux, ils devront présenter aux élus, un projet abouti le 24 juin prochain. Et c'est promis, on en reparlera !

Contact : ✉ [cme@ville-rungis.fr](mailto:cme@ville-rungis.fr) ☎ 01.45.12.80.70

## En temps de confinement, pensez à la ludothèque!

Oh que le temps peut paraître long, lorsque l'on est confiné ! Que faire pour se détendre lorsque les sorties et les rassemblements sont réglementés ? Et si vous jouiez à l'un des mille jeux que possède la ludothèque rungissoise ? Oui, bien sûr, depuis les annonces du Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, le jeu sur place n'est plus possible... **Mais n'oubliez pas : depuis plus de six mois désormais, la ludothèque propose un service de « click & collect » pour les emprunts et retour des jeux, sur rendez-vous.**

**Comment ça marche ?** C'est très simple !

► Il suffit dans un premier temps d'adhérer à la ludothèque selon les modalités que vous trouverez sur le site de la ville : Onglet Enfance, rubrique ludothèque.

► Puis laissez-vous guider par la sélection des ludothécaires ou découvrez et sélectionnez les jeux sur la page de la ludothèque.

► Une fois votre sélection faite, téléphonez au ☎ 01.79.61.61.26 ou envoyez un mail à ✉ [ludothèque@ville-rungis.fr](mailto:ludothèque@ville-rungis.fr)

► Venez récupérer vos jeux à l'heure convenue avec les ludothécaires

► 2 jeux empruntables par inscrit pour 2 semaines

► Jouez, en famille, entre frères et sœurs, entre parents ou tout seul !

Avec une collection de plus de mille jeux, les ludothécaires peuvent faire des sélections pour tous les types de situations et tous les âges, car il n'y a pas que les enfants qui ont le droit à une pause ludique !

**N'hésitez plus ! Adhérez à la ludothèque.**

Parents ou grands-parents rungissois, ayant des enfants ou des petits enfants scolarisés de la maternelle à la 6<sup>e</sup>, la ludothèque est là aussi pour vous ! Entre deux devoirs et classe à la maison, offrez-leur une récréation tout en jeux.

N'hésitez plus, adhérez à la ludothèque, vous aussi pour vous offrir des parties mémorables en profitant de ce **click and collect de la ludothèque** ! Plus de 280 jeux ont d'ores et déjà voyagé dans les familles. Et bien évidemment, tous les jeux sont désinfectés avant d'être empruntables à nouveau.





## Le Conseil des seniors, toujours à l'œuvre



Ils avaient pourtant de l'énergie à revendre et des idées plein la tête, pour permettre une vie citoyenne, agréable et ludique aux personnes inscrites au CCAS! Le nouveau Conseil des seniors, à quelques mois à peine de son élection s'est trouvé privé d'activités comme bon nombre d'entre nous, en raison du premier confinement et de toutes les restrictions qui ont sévi depuis.

Cependant, le bureau composé de Guy Thiebaut, Annie Attia, Françoise Sarver et Marie-Claude Couty continue à s'investir, et depuis plusieurs semaines dresse la liste des possibles, pour être opérationnel dès que l'on aura le droit de se rassembler à nouveau.

Le but du Conseil des seniors, créé il y a désormais plus de dix ans, est de permettre en lien avec le CCAS, des rencontres hebdomadaires pour tous les adhérents. Il donne également la possibilité, aux aînés de Rungis, de partager leurs expériences au service de la communauté locale, en recherchant le bien commun et l'intérêt général.

Il organise aussi des temps intergénérationnels. Dans cette dynamique toujours à l'œuvre, le bureau se réunit d'ordinaire un lundi matin en « comité de rédaction » pour préparer le journal « Rencontres » (véritable lien entre tous les seniors) et recenser les animations du prochain trimestre, au cas où...

Car lors de sa dernière réunion, il a été évoqué la volonté de retrouver très vite des activités qui puissent allier le culturel, le patrimoine, la convivialité et les nombreux sujets qui touchent la vie des aînés rungissois. Il a été suggéré la possibilité d'un stage de secourisme, pour apprendre ou réapprendre les gestes des premiers secours, mais également l'utilisation d'un défibrillateur avec la Croix-Rouge, et puis aussi des projets avec l'auto-école, la médiathèque, les écoles dans le cadre du lien intergénérationnel... Toutes les décisions pour l'organisation de ces différents projets seront prises ensuite de manière collégiale avec l'ensemble du Conseil. Mais c'est certain, dès les contraintes sanitaires levées, les activités pourront redémarrer. Le Conseil est prêt!

## Plan canicule renouvelé



### RECOMMANDATIONS PRINCIPALES EN CAS DE CANICULE :

- Boire beaucoup d'eau sans attendre d'avoir soif, sauf s'il y a contre-indication médicale.
- Éviter (toujours!) les boissons alcoolisées ou à forte teneur en caféine (café, thé, colas) ou très sucrées, car ces liquides font perdre des fluides corporels.
- Éviter les activités et exercices intenses aux heures les plus chaudes.
- Fermer les volets, rideaux et fenêtres en journée et aérer la nuit.

Les basses températures des journées d'avril ont parfois laissé croire que la chaleur était devenue un mythe. Il faut pourtant anticiper les éventuelles prochaines périodes caniculaires comme celles vécues ces dernières années. Aussi, la Ville de Rungis reconduit-elle cette année encore, son dispositif « **plan canicule** ». Elle propose de mener des actions de veille et de prévention en faveur des publics les plus fragiles — personnes âgées, personnes en situation de handicap — pour ainsi protéger, alerter, coordonner, secourir, soigner, entourer en cas de fortes chaleurs durant l'été.

Des missions qui exigent au quotidien, la responsabilité et la solidarité de tous.

**Comme chaque année, le CCAS ouvre donc un registre recensant les personnes dès 67 ans et toutes celles en situation de handicap qui le souhaitent afin de :**

- connaître au mieux ces personnes qui ne sont pas en relation directe avec le CCAS,
- pouvoir avoir un contact régulier avec les Rungissois ainsi inscrits et leur apporter une aide rapide si cela était nécessaire durant la période estivale.

**Les personnes retraitées ou les adultes en situation de handicap sont très fortement invités à s'inscrire sur ce registre tenu par le CCAS.** Le CCAS dispose désormais d'une climatisation pour accueillir les personnes vulnérables qui souhaitent venir se rafraîchir en cas de forte chaleur.

## Bonne fête les mamans!



Les mamans qui ont élevé quatre enfants ou plus sont à l'honneur. À l'occasion de la «**fête des Mères**», la Ville de Rungis renouvelle l'allocation qui leur est destinée, d'un montant de 50 €, pour chaque enfant de moins de 26 ans. Pour bénéficier de cette allocation, les mères de familles concernées doivent se présenter au secrétariat du CCAS, munies du ou des livrets de famille, d'un RIB ou RIP à leur nom et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, au plus tard le jeudi 6 mai. Vite il ne reste plus que quelques jours !

Renseignements CCAS ☎ 01.45.12.80.51

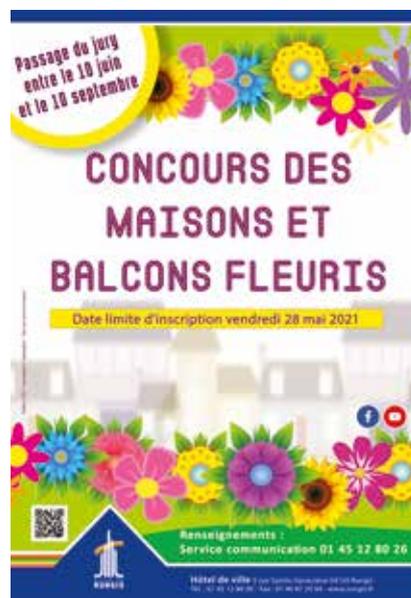
## Animations pour les résidents de l'EHPAD



«*L'EHPAD les Sorières regroupe une petite centaine de résidents, qui dans leur grande majorité ne peuvent aller en ville. Nous avons donc décidé que ce serait la Ville qui irait jusqu'à eux, car il s'agit d'un public en demande, qui a besoin de relations*», aime à redire **Antoine Morelli** (adjoint en charge des affaires sociales). Ainsi, en lien avec Amel Abdelkefi, la coordinatrice de vie sociale au sein de l'Ehpad, des «*intervenants*» se rendent de manière régulière dans les différents étages des Sorières : la Méridienne, le Conservatoire et le CCAS. Chacun ayant à cœur de proposer des activités d'éveil et de «*stimulation*», qui peuvent correspondre au mieux aux désirs et aux attentes des résidents. Évidemment en cette période particulière, il a fallu redoubler de précautions sanitaires, réduire les rencontres, voire les annuler. Et en raison du troisième confinement, il ne s'est pas déroulé grand-chose durant le mois d'avril. Mais en temps ordinaire, Éric Mathiot du CCAS, Jean-Charles Lebeault de la Méridienne et des professeurs du Conservatoire entrent dans l'Ehpad avec dans leurs besaces des pépites. «*Je sais que je suis chaque fois attendu, et c'est très stimulant*» explique Éric Mathiot qui anime des séances de cinéma et de lecture, et qui dans le cadre d'une «*Semaine bleue*» a réussi à faire venir une ancienne speakerine de la télévision, Jacqueline Caurat. «*J'essaie de proposer des sujets qui les intéressent vraiment. Au fil des rencontres, je me suis aperçu qu'ils aimaient le cinéma social, les histoires de famille où l'on retrouve des thèmes de tous les jours. Je les vois très sensibles. Ils sont souvent touchés, émus après une projection et ils applaudissent. Je travaille avec eux sur la lecture de l'image, les plans particuliers, j'essaie aussi de leur montrer qu'une image raconte beaucoup de choses... Mais les séances cinéma depuis mars 2020 ont été transformées en séance de lecture. J'ai dû m'adapter : il faut parler fort, bien articuler et être attentif au choix des livres. Au départ, je racontais des histoires criminelles, mais attention aux angoisses que celles-ci pouvaient provoquer. J'ai essayé la lecture de littérature, mais il faut des formes brèves, plutôt des nouvelles, car ils oublient d'une fois à l'autre. Alors désormais je propose des "histoires" du genre de celles de Pierre Bellemare ou de Stéphane Bern. Chaque lecture engendre des discussions, parfois sur tout autre chose. Ils ont tellement envie de parler, ils ont besoin d'écoute et de dialogue. On ne ressort pas indemne de ces rencontres*». Outre ces séances de cinéma/lecture, la musique entre aussi à l'Ehpad. Avant la pandémie, certains professeurs du Conservatoire, organisaient des minis-concerts pour les résidents, et la Méridienne, en la présence de Jean-Charles Lebeault racontait, chantait «*a capella*» et surtout faisait chanter. À chacune de ses visites, il explore de manière ludique et interactive le répertoire en faisant référence à des épisodes passés. La dernière séance a eu lieu le 23 avril. Et que de joie!



## Concours des maisons et balcons fleuris



Depuis quelques jours nos jardins se couvrent de jolies couleurs. C'est le moment de s'inscrire au concours des maisons et balcons fleuris organisé par la Ville. Pour participer, c'est très simple; il suffit d'habiter Rungis et souhaiter coopérer à l'embellissement de la commune.

**La date limite d'inscription est fixée au 28 mai 2021.**

Le jury passera voir vos réalisations entre le 10 juin et le 10 septembre.

### POUR S'INSCRIRE AU CONCOURS

➤ Remplir le bulletin d'inscription qui a été distribué en boîtes aux lettres mi-avril (il est également téléchargeable depuis le site Web [www.rungis.fr](http://www.rungis.fr)

et ensuite :

➤ Le déposer ou l'envoyer au Service communication par mail à [service.communication@ville-rungis.fr](mailto:service.communication@ville-rungis.fr)

## Rendez-vous aux jardins!



Oh oh, est-ce à dire que nous allons bientôt retrouver une vie « normale » ? Toujours est-il que le ministère de la Culture a fait savoir aux journalistes le 26 mars dernier, que : **«*Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture annonçait la 19<sup>e</sup> édition de la manifestation "Rendez-vous aux jardins" du 4 au 6 juin, sur le thème de la transmission des savoirs*»**.

Une annonce qui réjouira tous les Rungissois que l'on sait amateurs d'espaces verts, et jardiniers à leurs heures. La dernière édition avait lieu en 2019. Partout à travers la France et tout près de chez nous en de multiples endroits du Val-de-Marne, les **Rendez-vous aux jardins** avaient rassemblé un public nombreux, curieux, amoureux des plantes, des fleurs, attaché à valoriser sa parcelle de terre ou son simple balcon. Une annonce qui s'apparente donc à un appel du grand large ! Alors, accrochons-nous et dégustons l'avant-programme comme la promesse de jours meilleurs.

D'une durée de trois jours, cet événement culturel entend cette année, favoriser les échanges entre les acteurs des jardins (propriétaires, jardiniers, paysagistes...) et le public, et valoriser auprès des visiteurs, les nombreuses actions mises en œuvre pour conserver, restaurer, créer des jardins, transmettre des savoir-faire et former des jardiniers et des jardiniers d'art.

❖ Le **vendredi 4 juin** sera plus particulièrement dédié au public scolaire.

❖ Les **samedi 5 et dimanche 6 juin**, les jardins s'ouvriront largement à tous les publics. Jardins privés et publics de tous les styles, des plus vastes parcs aux plus modestes jardinets, qu'ils soient historiques, de créations récentes, nourriciers, conservatoires de

plantes, collections exotiques ou encore thérapeutiques... ils sont tous le fruit d'une passion humaine, de soins attentifs permanents, d'héritage de savoir-faire à préserver et à transmettre aux générations de demain. Le thème de **«*la transmission des savoirs*»**, sera l'occasion de donner un coup de projecteur sur toutes les formes de transmissions, afin qu'à notre tour nous puissions, comme disait le bon vieux Candide *«cultiver notre jardin»* et rendre encore plus belle notre ville. En Ile-de-France, plusieurs dizaines de jardins seront ouverts à l'occasion de ce rendez-vous. Une belle occasion pour y dénicher plein de nouvelles idées et **pourquoi pas... s'inscrire ensuite au Concours des maisons et balcons fleuris.**



## Un concours de dessins pour les pots de miel

Afin d'illustrer les étiquettes des pots de miel «made in Rungis», la Ville organise cette année encore un concours de dessins du 12 avril jusqu'au 17 mai, ouvert à tous les enfants rungissois du CP au CM2. Chaque participant pourra présenter un seul dessin sur support papier blanc, format A4 horizontal qui ne devra comporter aucune mention écrite. Les artistes en herbe pourront utiliser la technique de leur choix : crayon, feutre, peinture ou pastel.

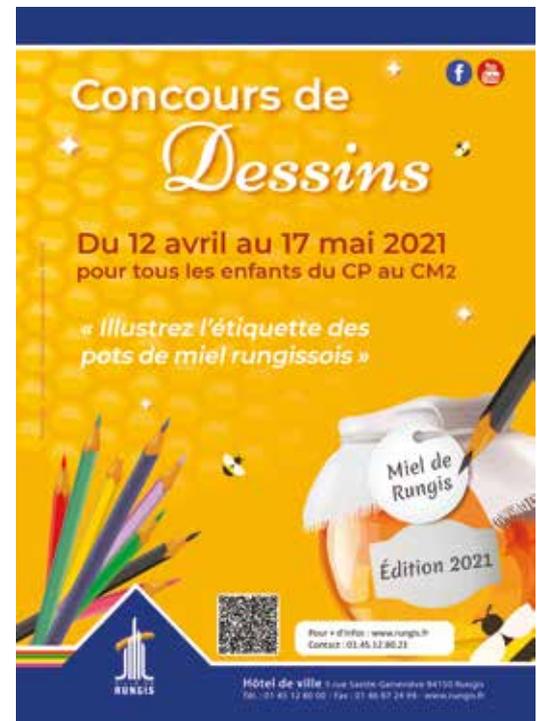
**Mais attention cette année, il est impérativement demandé que le dessin :**

- ◆ ne soit pas plié
- ◆ soit proprement scanné ou photographié (formats pdf, jpg ou jpeg) et transmis via le formulaire en ligne que vous trouverez sur [www.rungis.fr](http://www.rungis.fr).
- ◆ et soigneusement conservé jusqu'à la proclamation officielle des résultats. Les dessins peuvent aussi être déposés dans la boîte aux lettres de l'hôtel de ville avec un coupon d'inscription joint.

Le dessin gagnant sera récupéré par le Service communication puis réduit pour la réalisation de l'étiquette. Le jury composé d'élus et du responsable des espaces verts de la Ville rendra son verdict lors d'une exposition de tous les dessins, à la médiathèque.

**Prix du concours de dessin :**

- ◆ **1<sup>er</sup> prix :** le dessin du lauréat sera utilisé (en format réduit) pour la conception de l'étiquette 2021 des pots du miel de Rungis, remportera 1 pot de miel de 1 kg et 1 diplôme.
  - ◆ **2<sup>e</sup> prix :** 1 pot de miel de 250 g et 1 diplôme.
  - ◆ **3<sup>e</sup> prix :** 1 pot de miel de 250 g et 1 diplôme.
  - ◆ **L'ensemble des autres participants (sans classement) :** 1 petit cadeau surprise et 1 diplôme.
- Ces prix seront à récupérer à l'hôtel de ville dans les 2 mois qui suivent la proclamation des résultats.



Pour toute question ✉ [service.communication@ville-rungis.fr](mailto:service.communication@ville-rungis.fr) ou ☎ 01.45.12.80.21

## Alors, vous l'avez retrouvé le poussin Charlie?



Pas facile cette année d'organiser un rassemblement familial et convivial pour la traditionnelle «*Chasse aux œufs*» et son omelette géante, servie à l'apéritif! Alors dans ce contexte, le Comité des Fêtes, initiateur de cette manifestation rungissoise traditionnelle a eu la bonne idée, pour remédier aux interdictions de rassemblement, de proposer une version numérique de cette chasse aux œufs. Grâce à l'application Baludik, il fallait retrouver **Charlie le poussin**, égaré après s'être endormi dans l'un des nombreux œufs qui jalonnaient le parcours proposé dans Rungis. Une quête qui a duré tout le mois d'avril, principalement destinée aux enfants d'âge maternel et élémentaire, mais que l'on pouvait suivre en famille. 321 Rungissois ont téléchargé l'application et 134 «portables connectés» (ce qui signifie que plusieurs personnes pouvaient se retrouver autour de ce même portable) ont fait le parcours en entier et ont donc... retrouvé Charlie. Ils étaient aidés dans leur recherche par l'œuf malicieux, l'œuf artiste, l'œuf intello, l'œuf indécis, qui livrait chacun un indice sous forme de code à résoudre, de dessin à réaliser, de puzzle à regrouper ou de quiz, afin de découvrir les emplacements des œufs virtuels disséminés devant conduire au but. Et quelle joie lorsque l'on avait retrouvé Charlie! Celui-ci pour remercier les participants offrait une récompense en chocolat aux enfants (uniquement) à qui cette chasse d'un genre nouveau était tout de même dédiée. **Si vous n'avez pas encore récupéré votre chocolat appelez sans tarder le ☎ 01.45.15.80.00, vous avez jusqu'au 7 mai.**



## Permanences gratuites d'architecte

Un projet de construction, d'agrandissement ou de rénovation de votre habitation? Un besoin de comprendre des documents d'urbanisme? Savez-vous que la Ville organise en partenariat avec les architectes du CAUE Val-de-Marne des permanences d'architectes gratuites en mairie?

Un architecte-conseil est présent en mairie les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis du mois à partir de 14h.

### Prochaines dates :

- Mercredi 5 mai
- Mercredi 19 mai
- Mercredi 9 juin
- Mercredi 23 juin
- Mercredi 7 juillet
- Mercredi 21 juillet



Il est important de prendre rendez-vous au préalable au ☎ 01.45.12.80.33 (Service aménagement)

## Bientôt les élections régionales et départementales (ex-cantonales)

En raison des risques sanitaires liés à l'épidémie de Covid-19, la date des élections régionales et départementales est restée longtemps en suspens. Elles devaient se tenir en mars et décembre 2021, et finalement ont été reportées à juin 2021. Désormais c'est certain, les électeurs français inscrits sur les listes électorales pourront élire leurs conseillers régionaux et départementaux le 20 juin 2021 pour le 1<sup>er</sup> tour, et le 27 juin 2021 en cas de second tour. **Pour pouvoir voter, ils auront jusqu'au 14 mai 2021 pour s'inscrire sur les listes électorales (à l'exception de quelques situations particulières qui bénéficient du report de ce délai), si ce n'est déjà fait.**



Les conseillers régionaux sont élus pour une durée de 6 ans dans le cadre de la Région, au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel. Les conseillers départementaux sont élus dans le cadre du canton. Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à deux tours, pour une durée de 6 ans.

## 10 mai, donnez votre sang à Rungis

Sous l'impulsion de **Fetta Bouhedjar** (conseillère déléguée handicap et santé), la Ville de Rungis accueillera la collecte mobile «**Don du Sang**» de l'EFS (Établissement français du Sang) le **lundi 10 mai de 15h à 19h30**, salle la Grange au 5 rue Sainte-Geneviève (derrière la mairie).

Toutes les mesures sanitaires et de distanciation seront mises en place par les équipes pour assurer le confort et la sécurité du public.

**Attention :** il est nécessaire de prendre rendez-vous sur ☎ <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/> avant de se rendre à cette collecte.



## Street art à Rungis



Lorsque l'on pense « *street-art* » dans le Val-de-Marne, on cite indéniablement les villes de Vitry ou de Ivry. Mais sait-on que des fresques monumentales d'artistes reconnus existent aussi, sur le territoire de Rungis ? Sans doute les avez-vous remarquées lorsque vous voyagez en tramway ou lorsque vous revenez en voiture, de Créteil, par l'A86. Il s'agit d'une création de Miquel Wert ; une longue œuvre en diptyque où le bleu domine, qui épouse les dimensions de la façade et propose une « conversation » entre deux images : l'une narrative, l'autre plus abstraite.

Depuis longtemps, les **street artistes** investissent les friches industrielles pour en faire leur terrain d'expression. Une pratique longtemps illégale et clandestine. Mais qui est aujourd'hui, largement institutionnalisée, afin de reconquérir des sites industriels qui semblaient en déshérence et les convertir en lieux culturels et de loisirs. Chose plus rare cependant, l'investissement par les artistes de sites en activité. C'est pourtant ce qui s'est produit sur la plateforme logistique SOGARIS de Rungis, bordée par l'A86 et le tramway. Bien que fermée au public, cette plateforme est un élément incontournable du paysage urbain de la zone Orly-Rungis, où des milliers de personnes viennent travailler. Ses dirigeants poursuivent depuis plusieurs années des travaux de modernisation et de réhabilitation et ont souhaité, selon leurs propres termes : « *transformer par un électrochoc esthétique le regard porté sur la logistique et son impact sur la ville* ».

Longtemps synonyme de nuisances, la plateforme SOGARIS a donc souhaité à Rungis se réinventer. Portée par les évolutions des modes de consommations et l'urgence environnementale, elle crée désormais des bâtiments plus beaux et mieux intégrés. Elle entend surtout ancrer sa démarche dans le temps, et devenir un acteur à part entière de l'art urbain contemporain dans le Val-de-Marne. Vu l'étendue des façades à investir et la fonction industrielle du lieu, les artistes peuvent y trouver une source inépuisable d'inspiration et le public découvrir un musée d'un nouveau genre, à ciel ouvert. Une démarche bientôt poursuivie par une œuvre encore plus monumentale. **Bruno Marcellaud** vient, en effet de donner son accord pour que C215 (pseudonyme de Christian Guémy, un artiste urbain, pochoiriste français), s'empare de l'immense façade du bâtiment dédié à Chronopost le long de l'A86. **Ainsi, la plus grande fresque de Street art sera sur le territoire rungissois. Cocorico !**

### ♦ À propos de SOGARIS

SOGARIS est une société foncière spécialisée dans l'immobilier logistique urbain.

Historiquement implanté à Rungis pour l'exploitation d'une plateforme logistique, le Groupe développe aujourd'hui une nouvelle catégorie d'actifs innovants : des hôtels logistiques et des espaces urbains de distribution dont la vocation est de desservir la zone dense de la métropole en y associant de nouveaux services urbains (agriculture, espaces tertiaires, commerces) et en réduisant l'impact environnemental des activités de distribution de marchandises. SOGARIS possède un patrimoine de près de 450 000 m<sup>2</sup> d'entrepôts dans le Grand Paris.





## Hôtel de Ville et CCAS : accueil des usagers

**Rappel :** l'hôtel de ville est fermé au public le 1<sup>er</sup> jeudi matin de chaque mois. Donc, notez bien les prochaines fermetures : 6 mai et 3 juin.

## Permanences juridiques

Les prochaines permanences gratuites de l'avocat se tiennent sur rendez-vous à l'hôtel de ville, deux fois par mois.

**Notez les prochaines dates :**

- ◆ samedi 15 mai et mercredi 19 mai
- ◆ samedi 5 et mercredi 16 juin.

Renseignements sur [www.rungis.fr](http://www.rungis.fr) et rendez-vous au 01.45.12.80.46

## TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Sous la responsabilité de leurs auteurs, cette tribune n'engage en aucune façon la Ville

### Groupe Rungis – Agissons ensemble

La séance du 30 mars du Conseil Municipal était consacrée au vote du budget 2021 de la Ville.

Le budget qui nous a été présenté était rempli d'approximations, d'incertitudes et de clauses de revoyure : l'état des effectifs — à partir duquel les charges de personnel sont calculées — n'est pas à jour ; les associations rungissoises sont mises à la diète mais on leur « promet » de revoir le montant de leurs subventions si elles en expriment le besoin ; en revanche, la subvention de l'EPIC (qui gère le théâtre de Rungis) est maintenue à 1,5 million d'€ alors que ses caisses sont pleines, les spectacles ayant été déprogrammés depuis un an, et le personnel placé en chômage partiel ; 800 000 € sont prévus pour recapitaliser l'EPA-ORSA à qui on versera 1,8 million d'€ à l'horizon 2025, ce qui est beaucoup pour notre petite ville alors que l'État et le département verseront « seulement » 10 millions d'€ chacun ; les achats de prestation, les investissements en mobilier et informatique, dérapent sans que l'on sache pourquoi ; **et les impôts locaux, qui ne devaient pas augmenter, rapporteront finalement 500 000 € supplémentaires à la commune du fait de la hausse des bases de calcul... pour tenir sa promesse de campagne, notre maire aurait pu compenser cette hausse des bases par une baisse des taux, mais il a clairement refusé d'étudier cette solution.**

Retrouvez cette tribune en avant-première, ainsi que d'autres informations, sur le site de notre association [www.agirensemblepouurrungis.fr](http://www.agirensemblepouurrungis.fr)

### Groupe Rungis – Avenir

Lors du dernier conseil municipal, je n'ai pas voté le budget pour les raisons suivantes :

- Les frais de personnel communal ont augmenté de 460 000 euros en 6 mois, alors que la sous-traitance de nombreuses prestations n'a pas diminué.
- Les montants des subventions accordées aux associations montrent un manque de cohérence : alors que l'on réduit les subventions pour la majorité des associations rungissoises (sportives, culturelles...), on favorise l'EPIC (Établissement Public Industriel et Commercial) qui gère le théâtre de Rungis. Bien que le théâtre ait été fermé pendant un an sa subvention de 1,6 million d'€ a été entièrement renouvelée.
- L'EPA ORSA (établissement public qui gère les nouvelles constructions sur la plaine de Montjean) est en difficulté financière. Rungis, en vraie « vache à lait » va s'engager à consolider financièrement l'EPA ORSA (800 000 € pour 2020 et 2021 et 1,2 million d'€ pour 2022 à 2025).
- La construction du futur conservatoire (17 millions d'euros) va imposer le recours à un crédit.

Je ne partage pas ces choix budgétaires qui font abstraction de toutes futures contraintes.

Également et contrairement aux annonces municipales, les Rungissois verront leurs impôts locaux augmenter du fait de l'augmentation des taux départementaux et la taxe d'ordure ménagère de l'EPT12 (Établissement Public Territorial Grand Orly-Seine-Bièvre auquel Rungis fait partie). La municipalité n'ayant pas voulu diminuer les taux municipaux pour assurer une compensation.

La boussole municipale s'affole, or comme le disait le philosophe romain Sénèque : « Il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va ».



## Vos projets pour Rungis grâce au budget participatif

Le Cesel est en place depuis le 6 février dernier. Désormais il peut intervenir dans le cadre d'une volonté de démocratie participative, dans trois cas de figure :

- **Si les élus se posent une question** sur un projet d'intérêt général, le maire peut demander l'avis du CESEL. Les élus décident ensuite en toute connaissance de cause.
- **Le CESEL peut également solliciter les élus pour l'approbation d'un projet citoyen.** Il doit alors construire, argumenter puis présenter tous les éléments de sa proposition aux élus qui valideront.
- **Outre ces deux cas de figure, le CESEL est sollicité dans le cadre du budget participatif.**

### De quoi s'agit-il ?

Un budget participatif est un dispositif favorisant la cohésion sociale en donnant aux habitants la parole et les « cordons de la bourse ». Il permet aux citoyens de proposer des solutions à des problèmes qui les concernent directement. Il offre à tous la possibilité de s'investir dans son quartier. Tous les Rungisais à partir de 15 ans, ainsi que les personnes travaillant à Rungis, peuvent désormais proposer leurs idées pour la Ville et/ou voter pour choisir le projet qui leur semble le plus cohérent, le plus réaliste et innovant. Évidemment chacun de ces projets doit concerner l'intérêt général, relever de la compétence de la Ville, être compatible avec le développement durable, fil rouge de la mandature et relever du budget d'investissement. **Un budget de 50 000 € a été voté en Conseil municipal à cette intention. Pour être retenu, votre projet doit procéder par étapes.**

### Vous avez des idées, des souhaits d'amélioration, comment procéder ?

- **Étape 1** - Vous déposez votre projet, correctement formulé, sur la plateforme dédiée : [www.jeparticipe.rungis.fr](http://www.jeparticipe.rungis.fr). À ce jour 19 projets y ont pris place. Attention, il vous reste jusqu'à la fin mai pour pouvoir participer.
- **Étape 2** - Au mois de juin, le CESEL sélectionnera les projets à retenir à partir de toutes les propositions faites.
- **Étape 3** - Une commission composée d'agents municipaux vérifiera leur faisabilité technique et financière.
- **Étape 4** - les porteurs de projets pourront défendre leur idée. Ainsi se réalisera une co-construction entre le CESEL et les services de la ville avant de présenter les projets aux élus puis au vote des Rungisais.
- **Étape 5** - Les projets qui auront recueilli le plus de votes seront proposés au vote du Conseil municipal tels qu'ils ont été élaborés et validés par la commission composée à la fois d'élus, d'agents et du CESEL.

**L'objectif est que chacun puisse avoir une prise directe et réelle sur son environnement et sur la vie de sa commune.**



## La Métropole c'est vous!

La démocratie participative est à l'oeuvre à Rungis. Et si pour aller plus loin vous participiez aussi à l'élaboration des politiques publiques métropolitaines. Le Conseil de développement de la Métropole du Grand Paris (CODEV), instance consultative apolitique qui inscrit son action dans un dialogue bienveillant et respectueux des opinions de chacun lance un appel à candidatures à tous les porteurs d'idées et de propositions pour l'avenir.

**Il suffit de s'inscrire en ligne du 7 avril au 14 mai 2021**

[www.metropolegrandparis.fr](http://www.metropolegrandparis.fr)

(rubrique « La Métropole et vous » > « je participe »)

Les membres du CODEV sont associés à l'élaboration et à l'évaluation des politiques métropolitaines (cadre de vie, aménagement, mobilité, environnement, logement...). Ils agissent également dans une démarche prospective qui questionne l'avenir de la Métropole.

**Devenir membre bénévole engage !** La participation au Codev est fondée sur le volontariat et sur l'envie de contribuer, dans un état d'esprit constructif et à titre bénévole, aux politiques de développement du territoire. Des réunions trimestrielles en séance plénière ainsi que des réunions mensuelles dans le cadre des groupes de travail sont à prévoir sur Paris ou en visioconférence durant la mandature qui dure trois ans.

### Conditions :

- Avoir plus de 18 ans ;
- Habiter dans l'une des 131 communes métropolitaines ;
- Être inscrit sur les listes électorales ;
- Ne pas détenir de mandats politiques ;
- Ne pas avoir été déjà membre du Conseil de développement

### Tirage au sort

Les candidatures recevables feront l'objet d'un tirage au sort sous contrôle d'un huissier de justice dans le respect de la parité homme-femme. Une information sera effectuée à l'ensemble des candidats.

**Plus d'informations :** Conseil de développement de la Métropole du Grand Paris  
15-19 avenue Pierre Mendès-France 75013 Paris

✉ [codev@metropolegrandparis.fr](mailto:codev@metropolegrandparis.fr)



## Travaux d'édition au CDJ

*En raison de la situation sanitaire et des consignes qui en résultent, les 18 membres du Conseil Des Jeunes se réunissent désormais en deux groupes et s'activent à des travaux d'édition : la création d'un manga et le prochain numéro du Jeunesse News.*

### ► Des mangas contre le harcèlement

On se souvient sans doute qu'à l'automne 2019, l'Espace jeunes avait proposé un forum-théâtre aux 11/17 ans afin de libérer la parole autour de questions difficiles et notamment celle du harcèlement scolaire, grâce à des saynètes et des mises en situation. Un moment fort pour les adolescents et leurs animateurs qui prenaient conscience non seulement d'une réalité (même à Rungis), mais aussi de l'urgence qu'il y avait à la traiter.

Cette année, c'est le CDJ qui s'attelle à sensibiliser les jeunes Rungisais à ce sujet douloureux. Pour cela, ses membres se transforment en « mangaka ». Comprenez qu'ils se lancent dans l'écriture de manga, une bande dessinée japonaise qui se lit généralement dans le sens d'origine (de droite à gauche). Et savez-vous qu'en raison du rythme élevé de parution, la plupart des mangas sont dessinés en noir et blanc ? On attend avec impatience la création du CDJ.

### ► Le Jeunesse news

Un média rungisais a vu le jour en octobre 2019. Son nom ? Le « Jeunesse news ». Un journal, dont la ligne éditoriale et la conception étaient 100 % made in CDJ. La crise sanitaire a mis à mal la régularité des parutions qui devaient être semestrielles. Mais que l'on se rassure, un nouveau numéro est en préparation, cette fois à destination de tous les préados et ados de Rungis. Objectif : partager le quotidien du CDJ et de l'Espace jeunes 11/17 dans des rubriques ludiques et culturelles.

**Prochaine édition** : début mai.



## Futurs bacheliers 2021 : notez bien !

Cela devient compliqué et angoissant pour les lycéens qui ont à passer le baccalauréat et qui apprennent au fil de l'eau la nature de leurs différentes épreuves. **« L'objectif prévu est de maintenir tant que possible les examens, dont celui de philosophie et le grand oral du bac. Là, nous envoyons un message aux élèves : préparez ce grand oral, ce sera utile dans votre vie »,** a confirmé le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer le 1<sup>er</sup> avril. **« Les élus adressent donc à tous les lycéens de terminale, mais également à tous ceux et celles qui préparent un examen ou un concours, leurs meilleurs vœux de réussite et de sérénité »,** a exprimé **Mohand Ould-Slimane** (adjoint en charge de la jeunesse). Et comme chaque année, pour saluer le succès des bacheliers, la Ville les récompensera lors d'une cérémonie prévue en novembre prochain.

### Pour pouvoir y participer :

► il faut obligatoirement s'inscrire à partir du mardi 6 juillet et jusqu'au vendredi 22 octobre 2021.

- Sur le site de la Ville via un formulaire prévu à cet effet
- ou auprès du Service jeunesse, 1 allée de la Régente.

► Se munir d'une copie de sa pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de son relevé de notes.



## Le Point Information Jeunesse pense à vous



**Le PIJ (Point d'Information Jeunesse)** vous connaissez bien sûr. C'est un lieu d'information, d'orientation et d'accompagnement pour les jeunes et les familles de 12 à 25 ans. L'accueil y est convivial, personnalisé, gratuit et anonyme. Toute l'année, il permet d'aborder les questionnements concernant les études et les métiers, l'orientation, les formations en alternance et continues, ainsi que les loisirs, la mobilité, la santé, les droits, les projets, la vie pratique, la culture, etc. Il s'agit donc d'un espace où tous les sujets de la vie des jeunes sont évoqués.

**Chacun y est reçu uniquement sur rendez-vous de 14h à 17h30 du lundi au vendredi.**

### ► Un après-midi avec les métiers de l'alimentation

En partenariat avec le CFA Médéric et le Comité du Bassin de l'Emploi Sud 94 (CBE), le PIJ de Rungis organise un **après-midi découverte des métiers, des formations et des diplômes du commerce et de l'alimentation** mercredi 26 mai à 14h sur le MIN au 1 rue de la Rochelle. Une action pour contribuer au développement de l'emploi local, qui s'adresse prioritairement aux collégiens, lycéens ou jeunes adultes en reconversion, au moment où ils s'interrogent sur la direction à donner à leur projet scolaire ou professionnel.

Ce rendez-vous sera ponctué de temps d'échanges avec des professionnels, des formateurs, ou des étudiants de ce secteur qui sauront partager leur amour du produit et la fierté d'être commerçant. L'idée est de permettre, pourquoi pas, des vocations, mais surtout de faire découvrir un secteur d'activités dynamique, aux possibilités de carrières et d'évolution méconnues.

Les parents et les jeunes pourront également découvrir les formations proposées en cuisine, pâtisserie, service en salle, hôtellerie, bar, sommellerie, traiteur... Des formations 100 % en apprentissage, et diplômantes en CAP, BAC pro, BTS et mentions complémentaires.

**MÉDÉRIC**  
PARIS - RUNGIS

**infojeunes**

COMITÉ DU BASSIN DE L'EMPLOI SUD 94

**École des Métiers de l'Alimentation**  
Au coeur du MIN de Rungis

**Après-Midi Découverte**  
Mercredi 26 mai à 14H

Rungis - Chevilly-Larue - Villejuif  
Fresnes - Thiais - L'Hay-les-Roses

BAC PRO POISSONNIER ÉCAILLER TRAITEUR  
CAP POISSONNIER ÉCAILLER  
CAP PRIMEUR  
CAP CRÉMIER FROMAGER  
BTS NDRC

1, rue de La Rochelle - 94150 Rungis  
Informations au 09 72 14 11 44  
e.larguier@cfamederic.com

PIJ de Rungis 01 45 12 80 16  
c.vespuce@ville-rungis.fr

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, et dans la mesure où les réunions et l'accueil du public seront à nouveau possibles, cette action se tiendra dans le plus strict respect des gestes barrière et de la distanciation physique. Elle sera automatiquement annulée et reportée suivant les consignes du Gouvernement et des autorités administratives.

Pour s'inscrire, un formulaire sera disponible dans l'onglet PIJ du site de la Ville du lundi 3 mai au dimanche 23 mai 2021.  
Informations complémentaires : PIJ ☎ 01.45.12.80.16/06.42.12.07.67

## Réhabilitation de l'Évasion en vue



Promesse de campagne, la réhabilitation de l'Évasion est à l'ordre du jour. Une réunion in situ a eu lieu au tout début avril, réunissant **Bruno Marcillaud** le maire, **Mohand Ould-Slimane** (adjoint au sport), **Alain Duquesne** (adjoint aux travaux), et des représentants d'une entreprise, pour engager la rénovation de ce bâtiment et lui permettre de répondre au mieux aux besoins des Rungissois. « *Compte tenu des différentes demandes, qui ne cessent de nous être remontées, nous voudrions une véritable opération coup de poing pour rénover, mettre aux normes et agrandir les espaces dévolus aux sportifs. Je précise que nous ne sommes qu'aux balbutiements. Mais nous souhaiterions pouvoir agrandir certaines salles, modifier les espaces de rangement, construire un Type C, deux nouveaux terrains de tennis pour enfants et adultes, une salle de renforcement musculaire et puis refaire les vestiaires et moderniser le Club house... C'est un peu comme si nous dressions une lettre pour le Père Noël...* » a expliqué **Mohand Ould-Slimane**. Avant d'engager cette rénovation complète sur le foncier actuellement dévolu, l'entreprise doit désormais travailler et présenter un diagnostic pour vérifier la faisabilité de tous ces désirs. Affaire à suivre.

## Activités sportives en extérieur



La météo de ces derniers jours affichait des températures bien fraîches. Elle n'a pas endigué pour autant la vague de bonheur déferlant sur les associations sportives. En effet, fin mars, toutes apprenaient que : « *la pratique sportive des majeurs restait possible dans l'espace public comme dans les équipements sportifs de plein air, dans le respect de la distanciation, mais sans limitation de durée. Elle restait toutefois limitée dans un rayon de 10 kilomètres autour du domicile et soumise au respect du couvre-feu* ». Aussi dès le 29 mars, et malgré le froid ambiant, l'enceinte extérieure de l'Espace du sport s'est transformée en gymnase à ciel ouvert, permettant ainsi aux associations sportives rungissoises qui le souhaitaient, de reprendre des activités avec leurs adhérents. Bien sûr, dans le respect du protocole sanitaire. Depuis cette date, et selon un planning défini avec le Service des sports de la Ville : l'AMAR zumba, l'AMAR GR, l'AMAR yoga, l'AMAR Gym dynamic, l'AMAR country, le RBB, et le GCR se succèdent. On imagine le plaisir des adhérents qui reprennent ainsi le chemin vers une activité physique, et pour toutes ces associations la joie de retrouver leurs adhérents.

## VCR, quand on part de bon matin... à bicyclette



**Le vélo à Rungis, c'est une tradition.** Voici une association rungissoise de longue date : le **Vélo Club Rungissois**. Telle est sa dénomination aujourd'hui. Mais depuis sa création, elle a connu plusieurs métamorphoses. Elle s'est d'abord appelée « *le Guidon rungissois* » ; les cyclistes partaient s'entraîner le soir et le week-end sur le MIN pour préparer des critères, qu'ils couraient sous les couleurs de Rungis, en maillot bleu et jaune. Certains d'entre eux ont d'ailleurs eu leur heure de gloire, au sein de ces courses amateurs, rapportant médailles et coupes flamboyantes au club. L'association s'est ensuite transformée en section cyclo de l'AMAR, privilégiant le cyclotourisme, qui comme son nom l'indique, allie le tourisme et la bicyclette. Et depuis quelques années, elle évolue sous le nom du VCR. Son but : essentiellement le vélo sur route. Elle se trouve donc très éloignée de la pratique compétitive. En entrant au VCR, on est certain de découvrir des sites, des paysages, des lieux nouveaux en utilisant le vélo comme moyen de locomotion. Évidemment, compte tenu de la situation sanitaire et des restrictions imposées dans le cadre du confinement, les itinéraires se trouvent raccourcis actuellement. Mais qu'à cela ne tienne, les quatorze cyclotouristes qui composent l'association continuent de sillonner l'Ile-de-France sous la houlette de Patrick Grissonnanche, qui assure l'intérim depuis le départ du Président Robert Blanchard, parti rejoindre sa Bretagne natale.

L'association est ouverte à tous les amoureux de la « *petite reine* ». Et si depuis sa création, elle n'avait accueilli que des hommes, « *cette époque est désormais révolue, puisque depuis la rentrée, deux femmes ont intégré l'association. Elles nous ont tous épatés par leur condition physique et leurs performances* », se félicite Patrick Grissonnanche.

Tous les adhérents se donnent rendez-vous, le dimanche matin, pour une sortie commune. Hors confinement, ils peuvent dans la matinée effectuer jusqu'à 70 kilomètres. Certains membres, aujourd'hui retraités, arrivent à courir jusqu'à trois fois la semaine, l'idée étant de faire du vélo avec d'autres, sans esprit de compétition. « *En temps normal, il nous arrive également à la belle saison, de partir sur des randonnées organisées par les communes avoisinantes. Cela nous permet de rencontrer d'autres équipes. Et chaque année, on essaie de s'organiser entre nous une belle promenade sur plusieurs jours* » explique le président. Ce qui est certain ; il règne dans ce club, un bel esprit de camaraderie construit sur les fondements de tous les efforts physiques partagés, lors des nombreuses randonnées.

## Patrimoine rungissois : un sujet pris au sérieux

La nouvelle majorité municipale a rajouté une délégation à **Véronique Bastide**. Celle-ci est désormais adjointe au maire en charge de la Culture, des associations culturelles et autres non sportives ET du patrimoine. Un titre qui signe la volonté de l'équipe de prendre au sérieux le patrimoine historique de notre petite ville aux allures de village, mission que l'élue a aussitôt pris à bras le corps, en s'appuyant sur les forces vives de la commune : la SHAR, le Conseil des seniors, la médiathèque la Méridienne, mais aussi sur des partenaires institutionnels. Ainsi :

- trois dossiers ont été déposés auprès de la **Fondation Bern** pour obtenir des subventions éventuelles pour la réfection de trois lieux emblématiques de la Ville : le Prieuré Saint Grégoire, la grange et la cour agricole du futur conservatoire, la façade de l'ancienne mairie ;
- en janvier dernier **Véronique Bastide** recevait à Rungis la **Fondation du Patrimoine** en la présence de Florence Lemaire (déléguée départementale du Val-de-Marne), afin de répertorier les lieux, les objets, des parties de monuments qui pourraient faire l'objet d'une souscription publique en partenariat avec cette fondation ;
- en février, l'élue rencontrait également Ghislaine Finaz, architecte des **Bâtiments de France**.

Les jalons ainsi posés devraient donner forme aux futurs projets envisagés, déjà très nombreux. Cette page leur sera régulièrement dédiée, pour présenter leur nature et leur état d'avancement, mais on peut déjà citer pêle-mêle, sans que cette liste soit exhaustive :

- la création d'un « parcours du patrimoine » en lien avec avec la SHAR et le Conseil des seniors (à l'initiative d'un premier cheminement dès 2014).
- la restauration de la fresque de la médiathèque ;
- une réflexion sur le street art et sur l'emplacement d'œuvres d'art dans Rungis. Et puis plein d'autres choses... dont on reparlera.



## Notables rungissois : la famille Sangnier



Marc Sangnier



Le petit château

Connaissez-vous Marc Sangnier (Paris, 3 avril 1873 - Paris, 28 mai 1950) ? Journaliste et homme politique français, il occupe une place importante dans le mouvement de l'éducation populaire à travers les revues et mouvements qu'il a animés. Il est le pionnier du mouvement des Auberges de Jeunesse en France (1929). Encore jeune étudiant en 1894, il anime un journal philosophique, **Le Sillon**, journal du mouvement pour un « christianisme démocratique et social », fondé par son ami Paul Renaudin. Il en fait un lieu de réflexion politique, dans l'esprit du « Ralliement » des catholiques au régime

républicain prôné par le pape Léon XIII et de son encyclique *Rerum novarum*. Il s'agit donc d'une personnalité importante qui marqua en son temps l'évolution de la pensée sociale de l'Eglise. On longtemps cru (et écrit) qu'il avait habité Rungis. Or, grâce aux découvertes récentes de la SHAR (*Société Historique et Archéologique de Rungis*) on sait désormais qu'il n'en est rien. « C'est Félix Sangnier, le père de Marc Sangnier qui avait acheté une demeure à l'emplacement actuel de la Maison des Associations et de l'école Médicis. C'est lui qui a d'ailleurs offert les trois cloches lors de la construction de la nouvelle église Notre-Dame de l'Assomption dessinée par Edouard Bérard (NDLR. Cf l'article du mois dernier dans cette rubrique). Il leur a donné comme marraines et parrain le nom de ses trois petits-enfants, Bernadette, Madeleine et Jean » explique **Serge Ménager**, le Président de la SHAR. Donc, si Marc Sangnier n'a jamais officiellement résidé à Rungis, il y est sans doute passé, non seulement pour y voir ses parents, mais aussi sa sœur et son beau-frère, le marquis de Chennevières qui avaient loué à Rungis, au début du siècle « l'autre » château, aujourd'hui mairie d'honneur. Il est à noter que le clocher de l'église Notre-Dame, a été offert par ce marquis de Chennevières.

Nous publions avec l'aimable autorisation de la SHAR, cet extrait d'une lettre de Madeleine Chatelat et Sangnier (fille de Marc Sangnier) écrite aux membres de l'association.

« Le marquis de Chennevières et sa femme (sœur de mon père Marc Sangnier) avaient loué au début du siècle à Rungis, le château. Il n'y avait à l'époque pas d'église et la messe du dimanche était célébrée dans une grange par un père de Chevilly-Larue. Puis mon grand-père acheta une autre propriété appelée « le petit château ». Et l'église fut construite. C'est alors que les trois cloches eurent pour parrain et marraines ma cousine Bernadette, mon frère Jean et moi-même. A la suite de ce baptême, une réception eu lieu au petit château chez mes grands-parents à laquelle prirent part l'évêque et les principaux dignitaires du diocèse. Voilà pourquoi (...) les trois cloches portent nos noms et se rattachent ainsi directement à l'histoire de Marc Sangnier. (NDLR : cf photo à droite au dessus de ce texte. Un reposoir avait été dressé pour cette réception, devant la façade de « l'autre » château.)

## Quintette de cuivres pentatonique... chez vous! --- ---



Nous vous présentions ce concert en décembre, puis en février, en espérant qu'il aurait bien lieu le 18 mars. Et ce fut le cas... malheureusement, sans public. Mais comme un beau pied de nez au virus, il a été filmé et se trouve désormais visible sur la chaîne YouTube de la Ville, jusqu'au 11 juin. Tous les Rungissois peuvent donc en profiter. Et c'est tant mieux, car il s'agit vraiment d'un concert original. Un spectacle musical spécialement écrit pour le **Quintette de cuivres pentatonique** qui s'écoute et se regarde comme si l'on était au cirque. Sur une musique de Maurice Bardin, le comédien Xavier Vilsek a écrit les textes qu'il joue avec Carmen Brown, tous deux faisant office de « Monsieur et Madame Loyal ». Le quintette est central, entraînant le spectateur sous un grand chapiteau imaginaire... Grâce à l'interaction de la musique et des textes, le public déguste les prestations du magicien, des clowns, des éléphants, des chevaux et même de la trapéziste! Ça sonne, ça vibre de partout! On rit et on s'émeut. Un concert qui fait du bien.

### RENDEZ-VOUS

*Concert. Quintette de cuivres pentatonique « Les Cuivres en piste »*

- En ligne sur la chaîne YouTube de la Ville jusqu'au 11 juin
- Enregistré le jeudi 18 mars 2021 (jour initialement prévu du concert) Grange Sainte-Geneviève
- Xavier Vilsek et Carmen Brown (comédiens), Thierry Kartagener et Olivier Manchon (trompette, cornet, bugle), Joël Jody (cor d'harmonie), Clément Roger (saxhorn), Vicente Luna (tuba) et Xavier Vilsek, textes - Joël Jody, réalisation du concert, Grange Sainte-Geneviève



## Et les kiosques continuent --- ---



Vous connaissiez les **Kiosques** proposés par le Conservatoire; ces petits concerts au cours desquels les élèves présentaient, face à un public, le résultat du travail d'une pièce musicale. En raison des restrictions actuelles, une autre organisation a été prévue. Selon un même principe, les élèves jouent, mais avec pour seuls spectateurs dans la salle les autres élèves et leurs professeurs. Ils sont en revanche filmés. Une manière de s'adapter à la situation sanitaire, sans priver les musiciens de ces moments tellement importants pour leur apprentissage. Les kiosques deviennent donc des **e-Kiosques** enregistrés sur la chaîne YouTube de la Ville, mais seulement visibles par les parents des élèves participants via un lien qui leur est adressé, valide jusqu'au 30 juin prochain. Deux e-Kiosques « Les élèves » ont déjà eu lieu les mardi 2 et jeudi 25 mars. Un troisième est d'ores et déjà programmé pour le 10 mai.



### RENDEZ-VOUS

*Les kiosques deviennent des e-Kiosques*

- Richard Fournier, réalisation
- Renseignements ☎ 01.45.12.80.87

## La culture quand même !



Le savez-vous? Lorsque la médiathèque est fermée, outre le traitement documentaire (plus de 50 000 documents), les bibliothécaires continuent à mener régulièrement des actions de médiation culturelle en direction de publics ciblés, allant de la lecture de contes, de kamishibai et d'éveil musical pour les crèches, les accueils de loisirs et les classes, de quizz et de chansons pour les résidents de l'Ehpad ou les membres du Gem-Colibris, de partage et de coups de cœur avec le Club Culture du collège. Vous les reconnaissez : Anne, Ingrid, Marie, Jean-Charles et Jean-Michel, tous engagés sur ces diverses opérations, tandis que Sylvie et Dominique veillent à la logistique et l'administratif... Et pour que la culture continue de se partager, de se propager et de faire des heureux, la Méridienne a remis au goût du jour son « Click & collect » durant les semaines de confinement.

Kamishibai « théâtre de papier » est une technique de contage d'origine japonaise fondée sur des images qui défilent dans un butai (théâtre en bois), équipé de petits ouvrants (ou non).

## La bande dessinée à l'honneur avec les accueils loisirs



La Méridienne et les accueils de loisirs s'associent pour parler de la bande dessinée aux plus jeunes. Au mois de janvier dernier, les maternelles de Médicis ont été accueillies à la médiathèque. Les enfants ont appris à reconnaître les caractéristiques d'une bande dessinée pour ensuite créer leur propre histoire, que vous pourrez lire fin mai 2021. Par ailleurs, une sélection de BD et de mangas jeunesse a été réalisée par la médiathèque, et imprimée sous forme de livret distribué aux quatre centres de loisirs de la ville. Une façon de découvrir des pépites pleines d'aventures et d'humour, avec ou sans texte, pour les enfants de 3 à 10 ans!



Une sélection disponible aussi sur le portail de la Méridienne !

**LES PARASOLS**  
**MAISON POUR TOUS**  
DE RUNGIS

EN CAS DE RÉOUVERTURE !

Renseignements et réservations ☎ 01.46.86.64.84 ✉ maisonpourtous@lesparasols-rungis.fr

## Exposition Anne Yermiyew

On ne désespère pas de voir les lieux de culture s'ouvrir à nouveau au public. Aussi, dès que cela sera possible, les Rungissois pourront enfin découvrir les œuvres de l'artiste ukrainienne Anne Yermiyew, qui les attendent depuis plusieurs mois aux cimaises des Parasols.

### RENDEZ-VOUS

• Entrée libre. Horaires d'ouverture dès que cela sera possible :  
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 et mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30.



## Le Théâtre à l'œuvre même en période de confinement!



Même lorsque le Théâtre est fermé au public, il s'y passe des choses dans ou hors ses murs.

Les 25 et 26 mars par exemple, les écoles maternelles Médicis et Les Sources recevaient le spectacle **Vox, le mot sur le bout de la langue** de la Compagnie **La Balbutie**, initialement prévu pour être joué sur la scène du Théâtre. Car pas question de se laisser malmener par ce vilain virus! Il n'aura pas le dernier mot. Au contraire, il faut continuer à vivre, être inventif et s'organiser autrement, en se protégeant et en protégeant les autres. L'équipe du Théâtre, la Compagnie et les enseignantes ont donc fait bloc pour présenter, malgré tout, ce spectacle. Il a fallu bien sûr se coordonner, bousculer les habitudes et transformer au sein des

écoles, les salles de motricité en salles de spectacle. En un tournemain, rideaux noirs, lumières, enceintes, coussins, décors étaient en place pour permettre aux enfants de s'évader grâce à cette représentation sonore et musicale. Bien entendu, toutes les mesures sanitaires étaient scrupuleusement respectées durant le temps de présence des équipes artistiques dans les écoles. Une chose est certaine: petits et grands, artistes et enseignants, tous étaient heureux de vivre ensemble cet instant! Un précieux moment de partage, d'émotion, de rêve et d'imagination entre les artistes et le public. La vie, quoi!

### Avec les écoles mais pas que...

Outre le travail avec les scolaires, le Théâtre de Rungis continue de soutenir les compagnies en leur donnant accès à des espaces de répétitions. Ainsi, durant le mois d'avril, le Théâtre a accueilli **la compagnie Alexandre** qui travaillait à une « petite forme » autour d'Andromaque, spectacle qui aurait dû être accueilli cette saison et qui sera reporté la saison prochaine. Dans cette réalisation intitulée **L'Imaginarium d'Andromaque**, la metteuse en scène **Lena Paugam** partage son rêve, ce qu'elle a voulu faire, comment elle imagine cette pièce. Pas à pas, scène après scène, elle raconte ce qui lui parle dans la pièce, elle « se » raconte également, en tant qu'artiste, en tant que femme. Cette courte pièce a pour vocation d'être jouée dans les lycées.

Lena Paugam a laissé ensuite sa place à **Gwenn Buczkowski** et **Bambou Monnet**, trapézistes, venues répéter leur spectacle **L'Hiver rude**, mélangeant théâtre, cirque et trapèze. Dans cette parenthèse joviale, les deux trapézistes s'évertueront à « dire ce qui ne se dit pas et faire ce qui ne se fait plus ».

Et fin avril, le Théâtre recevait **la compagnie Mauvais Sang**, découverte la saison passée avec le spectacle **Change me**. En janvier, les lycéens de Mistral avaient travaillé avec elle lors d'une semaine en totale immersion au Théâtre (cf. notre édition de février). En avril, les comédiens ont quitté les planches de la Comédie Française pour celle de Rungis afin de poursuivre la création autour de la révolte, **Makandal**. Symbole de la lutte noire antiesclavagiste, Makandal est un esclave dans les colonies de Saint-Domingue. Fugitif, il dirige pendant 18 ans un réseau d'organisations secrètes d'esclaves... **Ainsi, même lorsque ses portes sont fermées, le Théâtre est à l'œuvre.**

## Atelier nutrition

Thème de ce mois : **«Le petit-déjeuner en détail»**

L'atelier est animé par **Laureline Le Berrigaud**, diététicienne-nutritionniste. Que manger au petit-déjeuner? Est-il équilibré? Et si je n'ai pas faim...? Lors de cet atelier, toutes les subtilités du petit-déjeuner (idées, astuces, équilibre...) seront évoquées et partagées.

**RENDEZ-VOUS**  
• Mercredi 5 mai à 20h



## Atelier sophrologie

Thème de ce mois : **«Les formes et les couleurs».**

L'atelier est animé par **Myriel Rigaud**, sophrologue. Une invitation au voyage bénéfique en cette période difficile.

**RENDEZ-VOUS**  
• Jeudi 6 mai à 14h30

## Histoire de l'art

Les conférences d'histoire de l'art se poursuivent avec Raphaël Fonfroide de Lafon **aux Parasols ou en visioconférence** autour du thème des **«Artistes du XXI<sup>e</sup> siècle»**. La troisième conférence de ce cycle aura lieu le 19 mai. Comme à chaque fois, elle s'articulera autour d'une dizaine d'œuvres: des peintures, des sculptures, mais aussi des installations, des vidéos et des performances.



# 1<sup>er</sup> BUDGET PARTICIPATIF

Une idée ?

Un projet pour Rungis ?

Dites-nous tout !



Vous avez jusqu'au 31 mai pour déposer vos projets  
en mairie ou sur [jeparticipe.rungis.fr](http://jeparticipe.rungis.fr)



Hôtel de ville 5 rue Sainte-Geneviève 94150 Rungis  
Tél. : 01 45 12 80 00 - Fax : 01 46 87 24 94 - [www.rungis.fr](http://www.rungis.fr)



- Ordures ménagères ■ Déchets verts ■ Déchets recyclables
- Verres ■ Déchets toxiques ■ Encombrants

## BOURG ANCIEN

## Mai

## LES ANTES

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	sam	Dim
					1	2						1	2
3	4	5	6	7	8	9	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16	10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23	17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30	24	25	26	27	28	29	30
31							31						



## PERMANENCE DES ÉLUS

### VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT

Jean-Jacques **BRIDEY**, député de la circonscription, reçoit sur rendez-vous à l'Assemblée nationale.

► **Contactez-le par** ✉ [jjbridey@assemblee-nationale.fr](mailto:jjbridey@assemblee-nationale.fr)

Patricia **KORCHEF-LAMBERT** et Nicolas **TRYZNA**, conseillers départementaux reçoivent en mairie de Rungis.

► **Sur rdv** ☎ 01.45.12.80.29

## CONSEIL MUNICIPAL

Désormais, tous les conseils sont filmés et visibles en live ou en replay sur la chaîne YouTube de la Ville de Rungis.

**Prochain Conseil municipal le 1<sup>er</sup> juin .**  
La date sera communiquée ultérieurement sur le site web et la page Facebook.

# Rungis

Du 1<sup>er</sup> au 28 mai 2021

Pratique [www.rungis.fr](http://www.rungis.fr)

**Passage du jury entre le 10 juin et le 10 septembre**

## CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS

Date limite d'inscription vendredi 28 mai 2021

**Renseignements :**  
Service communication 01 45 12 80 26

Hôtel de ville 5 rue Sainte-Genève 91130 Rungis  
TEL : 01 45 12 80 00 - Fax : 01 46 87 24 94 - [www.rungis.fr](http://www.rungis.fr)



### Enquête sur les horaires d'ouverture de la Méridienne – du 4 au 29 mai

Dans l'attente d'un retour à une vie post-covid, la Méridienne propose à tous les Rungissois de participer au sondage encarté au journal afin de connaître leur niveau de satisfaction des plages d'horaires d'ouverture existantes.



### Concerts et kiosques via la Chaîne YouTube de la Ville

Retrouvez les concerts et e-kiosques proposés par le Conservatoire, sur la chaîne YouTube de la Ville.

### Pont de la fête de l'Ascension

Jeudi 13 mai : fête de l'Ascension. Comme les autres années le lendemain, vendredi 14 mai, il n'y aura pas classe et tous les accueils de loisirs et les crèches seront fermés.

## EN CAS DE RÉOUVERTURE !

MERCREDI 5 MAI, 20H

#### ► Les Parasols

#### Atelier nutrition

##### Thème du mois :

« Le petit-déjeuner en détail »

L'atelier est animé par

**Laureline Le Berrigaud,**

diététicienne-nutritionniste

#### INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

AU 01.46.86.64.84

MAISONPOURTOUS@LESPARASOLS-RUNGIS.FR

JEUDI 6 MAI, 14H30

#### ► Les Parasols

#### Atelier sophrologie

##### Thème du mois :

« Les formes et les couleurs »

L'atelier est animé par

**Myriel Rigaud,** sophrologue

#### INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

AU 01.46.86.64.84

MAISONPOURTOUS@LESPARASOLS-RUNGIS.FR

MERCREDI 19 MAI, 19H

#### ► Les Parasols ou en visio conférence

#### Histoire de l'art

avec Raphaël Fonfroide de Lafon autour du thème des

« Artistes du XXI<sup>e</sup> siècle ».

#### INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

AU 01.46.86.64.84

MAISONPOURTOUS@LESPARASOLS-RUNGIS.FR

## PHARMACIES DE GARDE



www.ars.iledefrance.sante.fr

Samedi 1<sup>er</sup> mai

### VALLÉE AUX RENARDS

209 avenue Flouquet

94240 L'HAY-LES-ROSES

Tél. : 01 49 73 87 36

Samedi 8 mai

### PRINCIPALE

Ccial La Saussaie - 16 rue du Poitou

94550 CHEVILLY-LARUE

Tél. : 01 77 85 32 44

Jeudi 13 mai

### TUILERIE

34 avenue de la Division Leclerc

94260 FRESNES

Tél. : 01 42 37 22 93

Dimanche 2 mai

### TRUONG

61 rue de la Cosarde

94240 L'HAY-LES-ROSES

Tél. : 01 49 86 21 56

Dimanche 9 mai

### GIRARDOT

1 rue François sautet

94550 CHEVILLY-LARUE

Tél. : 01 46 86 64 49

Dimanche 16 mai

### ROSES

129 rue de Bicêtre

94240 L'HAY-LES-ROSES

Tél. : 01 45 60 49 34

Dimanche 23 mai

### ROSERAIE

5 avenue du Général de Gaulle

94550 CHEVILLY-LARUE

Tél. : 01 45 47 99 88

Lundi 24 mai

### ROSERAIE

Ccial Carrefour

5 avenue du Général de Gaulle

94550 CHEVILLY-LARUE

Tél. : 01 45 47 99 88

Dimanche 30 mai

### PAIX

21 avenue de la Paix

94260 FRESNES

Tél. : 01 46 68 25 32

## ÉTAT CIVIL



### Naissances

06/03/2021 - QUINN BENREZKALLAH Dania, Hana - Paris (14<sup>ème</sup>)

17/03/2021 - SALOMON Hugo, Patrick, Paris - Le Kremlin-Bicêtre (94)

25/03/2021 - MBARGA Divine, Michaela - Le Kremlin-Bicêtre (94)

31/03/2021 - AMRANI Idriss - Le Kremlin-Bicêtre (94)

### Décès

01/03/2021 - ROUSVAL épouse STEIN Yvette - Rungis (94)

07/03/2021 - SAMAN Nerak - Rungis (94)

10/03/2021 - GRACIA SIMO Rafael - Antony (92)

21/03/2021 - GONZALEZ FARRULA (veuve Rodriguez Pelegrina) Maria - Rungis (94)